

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élections fédérales 2011 : le milieu culturel regroupé sous la bannière de la Conférence canadienne des arts livre le bilan de ses rencontres avec les partis politiques.

Montréal, le 21 avril 2011 – Réunis à Montréal, des membres québécois de la Conférence canadienne des arts (CCA) ont livré, plus tôt aujourd'hui, le résultat de leurs rencontres avec les représentants des partis fédéraux qui se sont tenues plus tôt cette semaine.

Le but de ces rencontres était, notamment, d'obtenir des réponses en lien avec la plateforme culturelle qu'a présentée, plus tôt ce mois-ci, une coalition de plus de 70 organisations culturelles canadiennes (incluant 39 organismes francophones) sous l'égide de la CCA.

« Nous avons reçu une réponse écrite de la part de tous les partis, sauf du Parti Conservateur, à notre plateforme commune. Trois partis, soit le Bloc Québécois, le Nouveau Parti Démocratique et le Parti Libéral, ont répondu à notre invitation de rencontre, précise **Raymond Legault**, président de l'Union des artistes (UDA).»

Monsieur **Gilles Duceppe**, chef, ainsi que **Carole Lavallée** et **Martin Laroche**, candidats pour le Bloc Québécois, ont été rencontrés le 18 avril 2011; Monsieur **Tyrone Benskin**, candidat pour le Nouveau Parti Démocratique, a été rencontré le 20 avril; pour sa part, le Parti Libéral, représenté par le chef **Michael Ignatieff** et les candidats **Pablo Rodriguez** et **Martin Cauchon**, a été rencontré le 21 avril en matinée.

Les échanges auront permis d'apporter certaines précisions sur les engagements inclus dans les plateformes des partis et d'obtenir la position de chacun sur des enjeux considérés comme cruciaux par le secteur, tels que le soutien à la création, la diffusion nationale et internationale, la diplomatie culturelle, l'amélioration de la situation fiscale des créateurs et travailleurs autonomes, le droit d'auteur, la radiodiffusion, les nouveaux médias et les télécommunications, le soutien aux musées et institutions patrimoniales, ainsi que le soutien aux initiatives culturelles en lien avec le 375^e anniversaire de Montréal.

Quelques faits saillants des rencontres :

- **Budget du Conseil des arts du Canada** : tous les partis rencontrés proposent une augmentation et une stabilisation du budget du Conseil des arts du Canada. Le Parti Libéral propose de doubler le budget du CAC, le faisant passer de 180 M \$ à 360 M \$ en quatre ans.
- **Soutien à la tournée des artistes et des œuvres au Canada** : tous les partis soutiennent que la tournée est un aspect vital de la culture au Canada car elle constitue un élément

rassembleur pour les populations locales et contribue au développement économique, social et culturel des collectivités.

- **Promotion de la culture canadienne sur la scène internationale** : tous les partis ayant répondu par écrit défendent le retour de programmes équivalents à PromArt et Routes commerciales, abolis en 2008.
- **Diplomatie culturelle** : tous les partis ayant répondu au questionnaire de la CCA reconnaissent l'importance des arts et de la culture dans l'établissement de la politique étrangère du Canada. Le Parti Vert cite la culture comme un des piliers de la politique étrangère du Canada, tandis que le Parti Libéral fait de la culture un élément important d'une éventuelle initiative autour de « l'image de marque » du Canada.
- La culture et les négociations commerciales internationales : Le Bloc Québécois, le Parti Libéral et le NPD appuient la notion d'exemption culturelle dans le cadre de traités de libre-échange.
- **Révision de la Loi sur le droit d'auteur** : tous les partis rencontrés s'engagent à revoir la loi en consultation avec le milieu culturel. Le Bloc québécois propose une loi sur le droit d'auteur équitable pour les créateurs et les consommateurs, notamment en modernisant le système de copie privée en appliquant aux lecteurs MP3 et autres baladeurs numériques des redevances raisonnables, en abolissant l'exemption du monde de l'éducation quand aux paiements des droits d'auteur, et en reconnaissant le droit de suite pour les artistes en arts visuels.

Le Parti Libéral propose une législation neutre sur les technologies relatives aux droits d'auteur qui instaure l'équilibre entre les besoins des créateurs et des consommateurs et tient compte du principe selon lequel les artistes devraient être rémunérés en fonction de leur travail. La loi inclurait un paiement compensatoire pour la copie privée au lieu d'imposer de nouvelles taxes aux consommateurs. La loi limiterait également l'exemption du monde de l'éducation quant aux paiements des droits d'auteur.

Le NPD s'engage à déposer un projet de loi visant à réformer le droit d'auteur afin que le Canada respecte ses obligations stipulées dans les traités internationaux, tout en s'assurant que les droits des consommateurs et des créateurs soient respectés.

Les partis précédemment cités sont d'avis que la gestion collective des droits d'auteur est une façon efficace d'assurer une rémunération équitable pour les créateurs et autres détenteurs de droits.

- **Financement de la Société Radio-Canada** : tous les partis rencontrés sont en faveur d'un cadre financier stable et à long terme pour la SRC/CBC. Le Bloc Québécois propose d'augmenter son budget, dès aujourd'hui, à une somme équivalente à au moins 40 \$ par Canadien.
- **375^e anniversaire de Montréal en 2017** : Le Bloc Québécois souhaite que Montréal reçoive l'équivalent de ce que la ville de Québec a reçu et souhaite que le fleuve Saint-Laurent soit reconnu pour l'occasion comme principale porte d'entrée du Canada. Le

Parti Libéral souhaite travailler de concert avec les acteurs locaux, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour élaborer un programme de legs et de célébrations qui soit inspirant et surprenant.

Un tableau synthèse des engagements des partis fédéraux en matière de culture sera rendu disponible sur le site de la Conférence canadienne des arts au <http://www.ccarts.ca>

- 30 -

Pour information :

Ariane Baillie-Gendron
Agente de communication
Union des artistes
Tél. : 514 288-7150, poste 1146
Courriel : abaillie@uda.ca